

Le Garde Champêtre

ensemble bougeons st yzans

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE :

- Vie sociale
- Projets faits, en cours et à venir

VIE DU VILLAGE :

- Mesures Covid-19
- Commémoration du 11 novembre
- Un peu d'histoire
- Associations (page 5)

INFOS UTILES :

- Numéros d'urgences
- Bon à savoir

LES TROUVAILLES DU GARDE CHAMPÊTRE :

- Recette sablés de Noël

LE MOT DU MAIRE



OÙ ALLONS NOUS ?

Nous vivons une période très particulière, la crise sanitaire qui nous oblige à restreindre nos libertés pour se protéger et protéger ceux qui nous sont chers et le risque accru d'attentats terroristes qui bouscule toute notre façon de vivre et de penser. Il faut que l'on s'habitue, plus rien ne sera comme avant...

Cessons de croire que tous ces événements et phénomènes n'arrivent qu'aux autres en dehors de notre Médoc.

A tout cela, la vie municipale ajoute nos préoccupations quotidiennes qui ne doivent pas nous faire oublier l'objectif initial : œuvrer collectivement pour l'intérêt de la commune.

Au terme de ce premier semestre qui nous a amené à faire beaucoup de découvertes pas toujours agréables, je remercie les conseillers municipaux qui ont su dégager les priorités conformes à notre Profession de Foi de campagne.

Je remercie également tous les administrés qui se sont retrouvés parmi nos valeurs et qui nous ont manifesté de multiples façons leur soutien et leurs encouragements, allant même jusqu'à s'impliquer personnellement à nos côtés.

Je compte sur vous tous pour continuer à BOUGER SAINT-YZANS, le chemin à parcourir sera relativement long mais tellement passionnant et nous serons toujours à votre écoute pour enrichir notre réflexion et avancer ensemble.

En ces temps troublés, je vous souhaite de clôturer cette année 2020 de la meilleure façon qu'il soit avec beaucoup d'espoir pour la future année 2021.

Bien sincèrement

Dominique LAJUGIE
Votre Maire

SITE INTERNET

www.saintyzans.fr

PAGE FACEBOOK

 Mairie Saint Yzans de Médoc

VIE MUNICIPALE



COLIS DES AÎNÉS (70 ans et plus)

Cette année, au vu des conditions sanitaires à respecter, le traditionnel repas des aînés ne pourra malheureusement pas avoir lieu. Le Maire et le Conseil municipal proposent à nos aînés de recevoir, pour celles et ceux qui le souhaitent, un colis gourmand de Noël. Des conseillers se sont mobilisés pour vous téléphoner. Si certains d'entre vous n'ont pas été joints, veuillez prendre contact avec la Mairie dans les meilleurs délais.

ARBRE DE NOËL

Tout comme le repas de nos aînés, cette année afin de respecter les conditions sanitaires, nous ne pourrons pas nous regrouper pour célébrer notre traditionnel arbre de Noël. Toutefois pas d'inquiétude les enfants ! Le Père Noël passera dans la commune avec une hotte chargée de cadeaux pour vous. Nous organiserons une distribution individuelle à la Mairie dans le respect des règles sanitaires. Passez de belles fêtes de fin d'année.

VIE SOCIALE

REMERCIEMENTS ET HOMMAGE À NOTRE CENTENAIRE

Je suis plus une femme de lettres que de mots, donc vous voudrez bien m'excuser par avance (*humour de factrice*). Notre première manifestation samedi 5 septembre 2020 fut pour vous remercier de nous avoir fait confiance. Elle a rassemblé un tiers des habitants de notre village. Nous avons adapté cet événement aux conditions sanitaires pour éviter la contamination du virus en respectant les gestes barrières. M. le Maire a fait un bilan des travaux urgents effectués sur la commune puis a rendu un très bel hommage à notre centenaire. M. Doret étant très fatigué n'a pas pu y participer mais sa fille le représentait. Nous avons conclu par un apéritif dînatoire préparé par un traiteur de Lesparre, LaetiPlat. Nous espérons que cette soirée vous a plu et que nous en aurons d'autres à passer ensemble prochainement.



PROJETS FAITS, EN COURS ET A VENIR



RÉNOVATION DE L'ÉCOLE

Cet été durant les vacances, des travaux ont été réalisés dans l'école.

D'abord un artisan est intervenu pour refaire le plafond du couloir et l'isoler, ainsi que la salle de classe. Puis les conseillers Christel, Fabienne, Michel, Philippe et Vincent le premier adjoint se sont retroussés les manches pour mettre un coup de neuf à l'école. Démontage, lessivage, peinture, désinfection du matériel... Tout cela dans la bonne humeur !

Le préau, ainsi que les toilettes et l'extérieur de la cantine ont été repeints par l'employé communal.

La très ancienne porte arrière ainsi que l'une des fenêtres de l'étage de la Mairie, ont quant à elles été changées par David notre deuxième adjoint, afin de mettre en sécurité la cour de récréation.

Le 1er septembre, les enfants ainsi que leur instituteur ont pu faire leur rentrée des classes dans une bien accueillante école.



PASSES CALCAIRES EN BORDURE D'ESTUAIRE

Au mois d'août, nos conseillers Michel et Philippe, David notre 2ème adjoint ainsi que l'employé communal se sont mobilisés avec leur propre matériel pour entretenir les passes en bordure du littoral. Ainsi 35 tonnes de calcaire ont été répandues pour combler les trous et rendre ces passes praticables en toute sécurité. Un vrai travail d'équipe, merci Messieurs !



ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Arrivés aux affaires de la commune à la sortie du confinement et découvrant le tracteur communal défaillant, nous avons dans l'urgence garanti la sécurité des usagers en élaguant les haies empiétant sur le domaine public et nettoyé les bas-côtés et les fossés des routes et ce, grâce à un partenariat mis en place avec l'un de nos administrés.

Nous avons également procédé à un diagnostic de notre réseau routier départemental et communal aidés par différents spécialistes du domaine institutionnel ou non.

Cela nous a amené à constater sa forte dégradation pour deux raisons essentielles : un entretien insuffisant depuis de nombreuses années faute de moyens financiers mais également une structure qui n'est plus en adéquation avec l'usage actuel : vitesses de plus en plus importantes et matériels roulants de plus en plus volumineux et lourds.

Ayant sollicité l'aide de nos partenaires, **Conseil Départemental** et **Communauté des Communes**, nous avons rencontré une écoute attentive et une solidarité pour nous aider à faire face dans l'urgence à la situation de la commune et nous les en remercions.

Ce diagnostic nous a révélé des points dangereux à traiter en priorité et nous a amené à nous inscrire dans une problématique à long et moyen terme dont nous vous reparlerons le moment venu.

VIE DU VILLAGE

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, les cérémonies prévues n'ont pas pu se tenir dans le format habituel.

Toutefois, M. le Maire et le conseil municipal, dans un format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation, ont rendu hommage au soldat inconnu, représentant de tous les soldats morts au cours de la « Grande Guerre », mais aussi de tous ceux qui sont morts pour défendre notre Patrie, la France, en déposant une gerbe au Monument aux Morts.

MESURES COVID-19

Compte tenu des conditions sanitaires et des incitations pour prendre différentes mesures visant à limiter la propagation du virus, voici notre organisation pendant cette période :

Votre Mairie ainsi que votre Point Poste resteront ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h30 pour la Mairie et 9h30 à 12h30 pour le Point Poste. Pour toute urgence, vous pouvez nous joindre au standard téléphonique aux horaires habituels ou bien au 06 75 35 08 41.

Les écoles, le ramassage scolaire ainsi que la cantine de notre RPI sont assurés et fonctionnent aux horaires habituels. Toutefois des mesures sanitaires renforcées sont mises en place.

Le port du masque devient obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans.

Nous sommes confinés jusqu'au 1er décembre, n'oubliez pas de vous munir de votre attestation pour vos déplacements. **www.info.gouv.fr**

VOUS POURREZ EN TROUVER À VOTRE DISPOSITION À LA MAIRIE.

Nous comptons sur votre vigilance, respectons scrupuleusement toutes ces nouvelles mesures. *Il en va de notre santé à tous !*

N'hésitez pas à nous contacter, nous restons mobilisés à vos côtés pour traverser cette nouvelle épreuve.



UN PEU D'HISTOIRE

Le Garde Champêtre fait de la « Grande Histoire ». Il est curieux ce Garde Champêtre, il se demande comment nos ancêtres saint yzannais ont vécu la « grippe espagnole », 1^{ère} grande pandémie du vingtième siècle.

Il s'est penché sur le recueil des conseils municipaux de l'époque mais n'a rien trouvé. Saint-Yzans était-il le village gaulois d'Astérix ou bien plus sûrement le virus a peu circulé à cette époque dans les campagnes éloignées ?

Alors le Garde Champêtre a repris les journaux de l'époque pour en savoir plus et voici ce qu'il a découvert : (« l'illustration du 19/10/1918 »)
« Il est absolument urgent si l'on veut rapidement limiter une épidémie de ce genre, que chaque grippé ferme sa porte aux visiteurs. L'ignorance, la légèreté de la masse du public prolonge depuis près de six mois, une épidémie dont la durée ne dépasse pas six semaines d'habitude »

Sur le traitement, voilà ce qui était à disposition :

« il faut pratiquer une pulvérisation nasale préventive à l'huile phéniquée avant de se rendre dans une agglomération quelconque.

Le masque de gaze a pour but de préserver contre la toux et l'haleine contenant des particules salivaires hautement contagieuses. Il sera porté par tout malade dès le début.

Ce qui fait la gravité de cette grippe c'est l'apparition de complications redoutables notamment sur l'appareil respiratoire.

Il suffit pour éviter au patient des complications, d'une application précoce de trente ventouses ou de l'enveloppement du thorax dans une serviette mouillée d'eau tiède recouverte de farine de moutarde. Le médecin procèdera à une saignée abondante. Un autre moyen est l'usage des injections sous-cutanées d'huile camphrée et d'oxygène.

Contre la pneumonie est utilisée avec la saignée, l'injection de un à deux centimètres de cube de térébenthine.

Contre cette épidémie, c'est une bataille à la Foch, une offensive sans répit qui nécessite l'unité du commandement »

Eh bé ! se dit le Garde Champêtre en fermant le journal de 1918, mais je comprends on sortait à peine de la Grande Guerre. Il se dit qu'il y a bien des similitudes avec les symptômes de la COVID 19, que quelques pauvres mesures de protection avaient été alors mises en place, mais que seuls les progrès de la médecine permettent maintenant d'avoir de l'espoir grâce à des traitements efficaces et beaucoup moins effrayants.

INFOS UTILES

EN CAS D'URGENCES :

SAMU 15
Gendarmerie 17
Pompiers 18
SAMU social 115
Pharmacie de garde 3237
Centre anti-poison 05 56 96 40 80
Polyclinique de Lesparre 05 56 73 10 00



En cas de non-couverture téléphonique
pour tout type d'urgences 112

BON A SAVOIR

A QUELLE HEURE POUVEZ-VOUS BRICOLER CHEZ VOUS ?

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage et entretien des jardins lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

- ◆ De 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 en semaine
- ◆ De 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- ◆ De 10h à 12h les dimanches et jours fériés



JUSQU'À OÙ PUIS-JE LAISSER S'ÉPANOUIR MA HAIE OU MON ARBRE EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ ?

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons ou des véhicules, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Orange et l'éclairage public.

Haie buissonnante ou haie taillée : 0.50 mètre entre la limite de propriété et le buisson, hauteur inférieure à 2 mètres

Haie et arbre de haute tige : 2 mètres entre la limite de propriété et l'arbre, hauteur supérieure à 2 mètres.

LES TROUVAILLES DU GARDE CHAMPÊTRE

RECETTE DE CUISINE, *Sablés de Noël*

SABLÉS DE NOËL

Ingrédients : 150g beurre - 1 œuf - 90g sucre glace - 10g sucre vanillé - 280g farine

Mélanger 150g de beurre et 1 œuf. Tout en mélangeant ajouter 90g de sucre glace et 10g de sucre vanillé. Ajouter progressivement 280g de farine.

Rouler en boule et réfrigérer 2h. Préchauffer le four à 180° abaisser la pâte et la découper à l'emporte pièce. Enfourner 10 à 12 min et laisser refroidir complètement

GLAÇAGE

Ingrédients : 125g sucre glace - 1 blanc d'œuf

Battre 125g de sucre glace et 1 blanc d'œuf à haute vitesse pendant 10 min.

Placer dans une poche à douille et décorer les biscuits.



HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

COORDONNEES

MAIRIE

1 place de la Mairie - 33340 Saint Yzans de Médoc

☎ 05.56.09.05.06 - Mail : mairie.yzans@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE - adresse de la mairie

☎ 05.56.09.01.34